

**21 mai 2021**

## **Déclaration de soutien au tourisme autochtone au Canada**

Ces dernières semaines, l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) a échangé avec des représentants du gouvernement au sujet des fonds de soutien alloués à notre secteur et annoncés dans le budget fédéral. Le soutien apporté à l'industrie du tourisme autochtone a notamment été évoqué.

Comme nous l'indiquons dans le Plan de reprise 2021 de l'AITC, « il est important de noter que de très nombreux exploitants d'entreprises touristiques autochtones n'ont pas été admissibles aux mesures d'aide gouvernementales. Afin de protéger les entreprises viables dans ce secteur émergent, il est indispensable de considérer l'ensemble des mesures de reprise du point de vue des organisations autochtones ». Ce constat est toujours d'actualité.

Dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, la ministre Freeland a affirmé que « nous ferons tout ce qu'il faut afin de garder les Canadiens et les Canadiennes en santé, en sécurité et solvables. Nous investirons dans toutes les mesures de santé publique nécessaires. Nous appuierons les Canadiens et les entreprises du pays d'une façon méthodique, prudente et réfléchie ».

Le premier ministre Trudeau a également reconnu que « les inégalités rendent notre économie moins résiliente. Voilà pourquoi une relance solide et complète ne doit laisser personne pour compte [...] les Autochtones doivent pouvoir à nouveau accéder aux possibilités qu'ils ont manquées [...] »

Depuis le début de la pandémie, les entreprises touristiques autochtones ont souffert de la même façon que les autres types d'entreprises touristiques du Canada. Elles ont perdu des revenus, ont dû se séparer de certains de leurs employés, tout en devant continuer à couvrir les frais fixes liés à leur activité. La plupart de ces entreprises se trouvent dans des réserves et n'ont donc pas forcément de numéro d'entreprise auprès de l'ARC, en raison de leur statut fiscal. Voilà pourquoi il a été particulièrement difficile pour les exploitants d'entreprises touristiques autochtones de bénéficier des allocations de soutien du gouvernement, telles que les programmes d'aide pour les salaires et loyers.

L'industrie se charge elle-même de répondre à ces besoins particuliers et de soutenir l'effort de reprise par l'entremise de ses associations sectorielles. Au niveau national, il s'agit de l'Association touristique autochtone du Canada (ATAC). En collaboration avec ses membres, l'ATAC a mis au point un Plan de reprise qui se concentre sur la solvabilité, la relance et la reconstruction de ce volet important de notre économie touristique canadienne. Pour l'AITC, une telle approche planifiée par le secteur mérite toute la considération du gouvernement. Nous encourageons Services aux Autochtones Canada et la ministre du Développement économique et des Langues officielles à examiner ce plan et à trouver des moyens de travailler aux côtés de l'industrie du tourisme autochtone pour assurer sa reprise, sa viabilité et aussi sa place dans notre effort de relance.